



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ANGEL DES MONTAGNES SARL**, Rue Verdaine 12,
1204 GENEVE
2. Déclaration de faillite: 20.06.2011
3. Suspension de faillite: 22.11.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.12.2011
5. Avance de frais: CHF 300.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** création et distribution de produits et accessoires de décoration et habillement en France et à l'étranger, ayant son siège rue Verdaine 12 à 1204 Genève.

Pour tout renseignement :
Groupe n°4 022/388.89.04
2011 000694 W / OFA4

Office des faillites
1227 Carouge GE

00720667

